



Litige banque suite à créance

Par **BriceM**, le **10/03/2019** à **07:03**

Bonjour,
J'aurai besoin de conseil.
J'avais créé une société qui a bien fonctionné pendant 2 ans et j'ai eu 2 ans de galères ensuite.
Pour m'aider, ma banque m'a proposé de faire un crédit et m'a bien sûr obligé à me porter caution sur le compte.
Alors que pour le crédit la BPI était caution car ce crédit rentrait dans un cadre de développement.
Le compte a été bloqué par la banque car ma société n'était plus en capacité de rembourser et j'ai stoppé l'activité pour retrouver un travail.
Cette banque m'a ensuite contacté pour me dire que je devais rembourser la totalité du crédit (caution BPI ?) Et les intérêts débiteurs (ce que je comprends).
J'ai fait un courrier pour stopper le cautionnement par AR (suite à des conseils trouvés sur le net).
Savez-vous si le montant des intérêts continue à courir et si cette somme demandée risque d'augmenter ?
Merci d'avance pour vos conseils,